

# LES MARES AU SEIN D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE

.....  
QUELS RÔLES POSSIBLES ?



# LES MARES DANS L'HISTOIRE

Créées majoritairement par l'homme, les mares avaient autrefois de nombreux usages pratiques pour répondre à des besoins domestiques (réserve d'eau pour les besoins quotidiens, lessive...), artisanaux (vannerie, forge...), pour les activités de loisirs (baignade, pêche, patinage) ou bien pour les activités agricoles (abreuvoir pour les animaux, brassage du cidre, rouissage du lin et du chanvre...).

Au cœur du bocage normand, de nombreuses mares ont été créées pour répondre aux besoins en eau du bétail pâturant librement dans les herbages, soit directement dans les prairies, soit au centre des villages. Les changements des pratiques agricoles et l'évolution des paysages sont à l'origine de la disparition d'une partie de ces usages, donc d'un abandon des mares. Ce sont entre 30 et 50% des mares qui ont disparu depuis 1950 (DUTILLEUL et al., 2004).



© Jérôme Chaib - Ecouis (27) - Villereest - Ferme normande - Abreuvoir

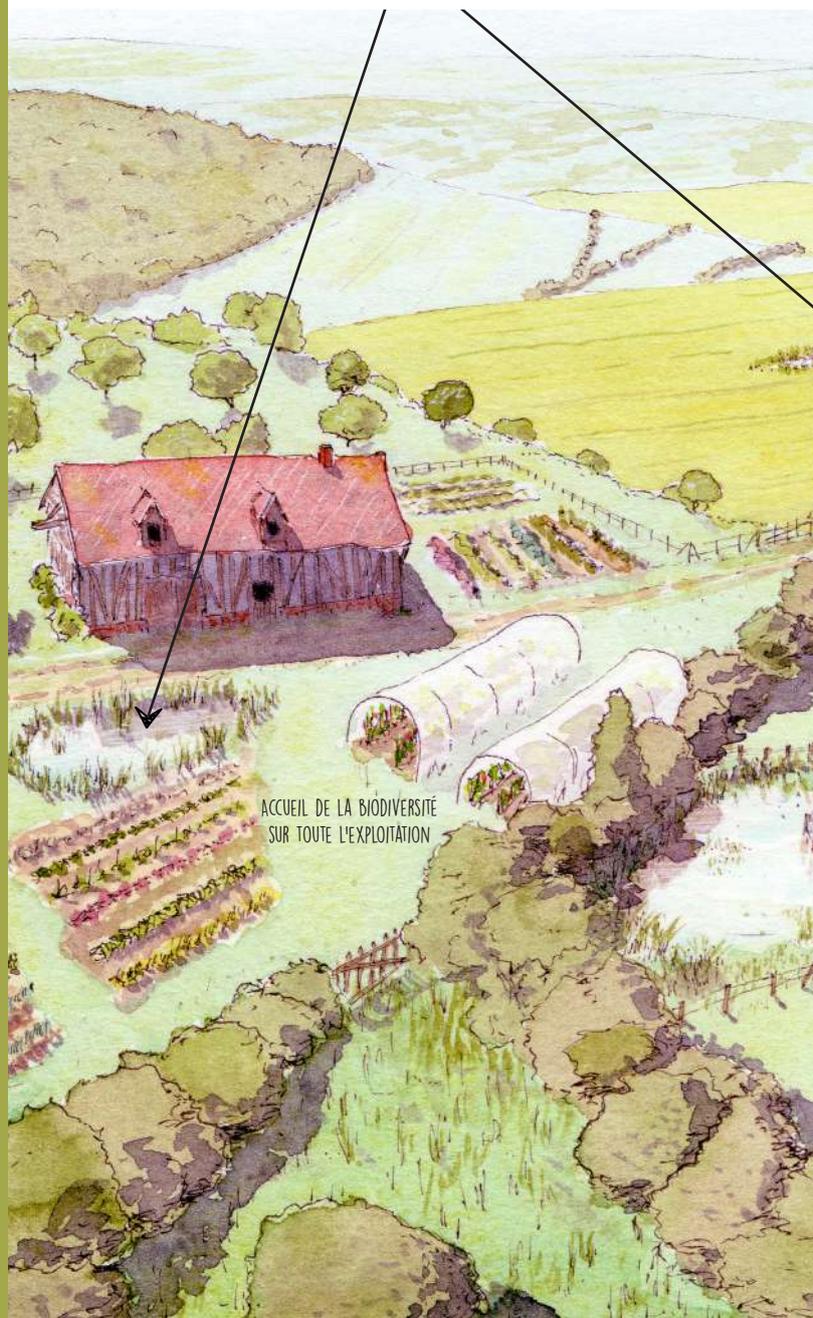
# NORMES DE POTABILITÉ

*Il n'existe pas de cadre réglementaire concernant la potabilité des eaux d'abreuvement, que ce soit au niveau national ou européen. Par défaut, ce sont donc les normes de potabilité pour la consommation humaine qui sont préconisées. Il peut également exister des recommandations émises dans les règlements sanitaires départementaux.*

## MARES ET TERRES AGRICOLES

Les mares se trouvent dans différents contextes agricoles : les prairies pâturées ou de fauche, les cultures, les parcelles de maraîchage ou encore les vergers. Historiquement connues pour leur rôle d'abreuvement du bétail, elles fournissent de nombreux services écosystémiques quelque soit le type d'exploitation (culture, polyculture élevage, maraîchage, arboriculture, etc.) et permettent d'améliorer la résilience de celle-ci face aux changements climatiques. En effet, elles préservent la ressource en eau, limitent les inondations et l'érosion des terres agricoles, abritent de nombreux auxiliaires de culture, forment des îlots de fraîcheurs pour les animaux d'élevage, etc. Associées aux pairies, aux haies et aux fossés, elles sont des éléments prépondérants des réseaux bocagers plus ou moins denses retrouvés sur notre territoire.

LES MARES ABRIENT DE NOMBREUX AUXILIAIRES DE CULTURES ET SERVENT DE RÉSERVE D'EAU EN CAS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES NOTAMMENT DANS LE CADRE D'HABITATS ISOLÉS EN MILIEU RURAL



## FOCUS SUR LA MARE ABREUVOIR

Afin de préserver les animaux de potentiels agents pathogènes et de préserver l'intégrité de la mare, l'abreuvement des animaux d'élevage dans les mares ne doit être mis en place que sous forme d'appoint et avec certains aménagements. Les eaux stagnantes, tant dans les abreuvoirs que dans les mares, peuvent favoriser la prolifération de bactéries ou de parasites. Ces problématiques ne relèvent pas de l'habitat « mare » mais de la stagnation des eaux. Toutefois, l'eau d'une mare, lorsqu'elle possède des aménagements adaptés, évitant l'accès direct du bétail à la mare pour aller y faire ses besoins, est une eau de qualité, riche en éléments minéraux. De plus, les aménagements adéquats favoriseront le développement de la végétation et la filtration de l'eau par cette dernière (principe de phytoépuration).

## POURQUOI AMÉNAGER LES MARES ABREUVOIRS ?

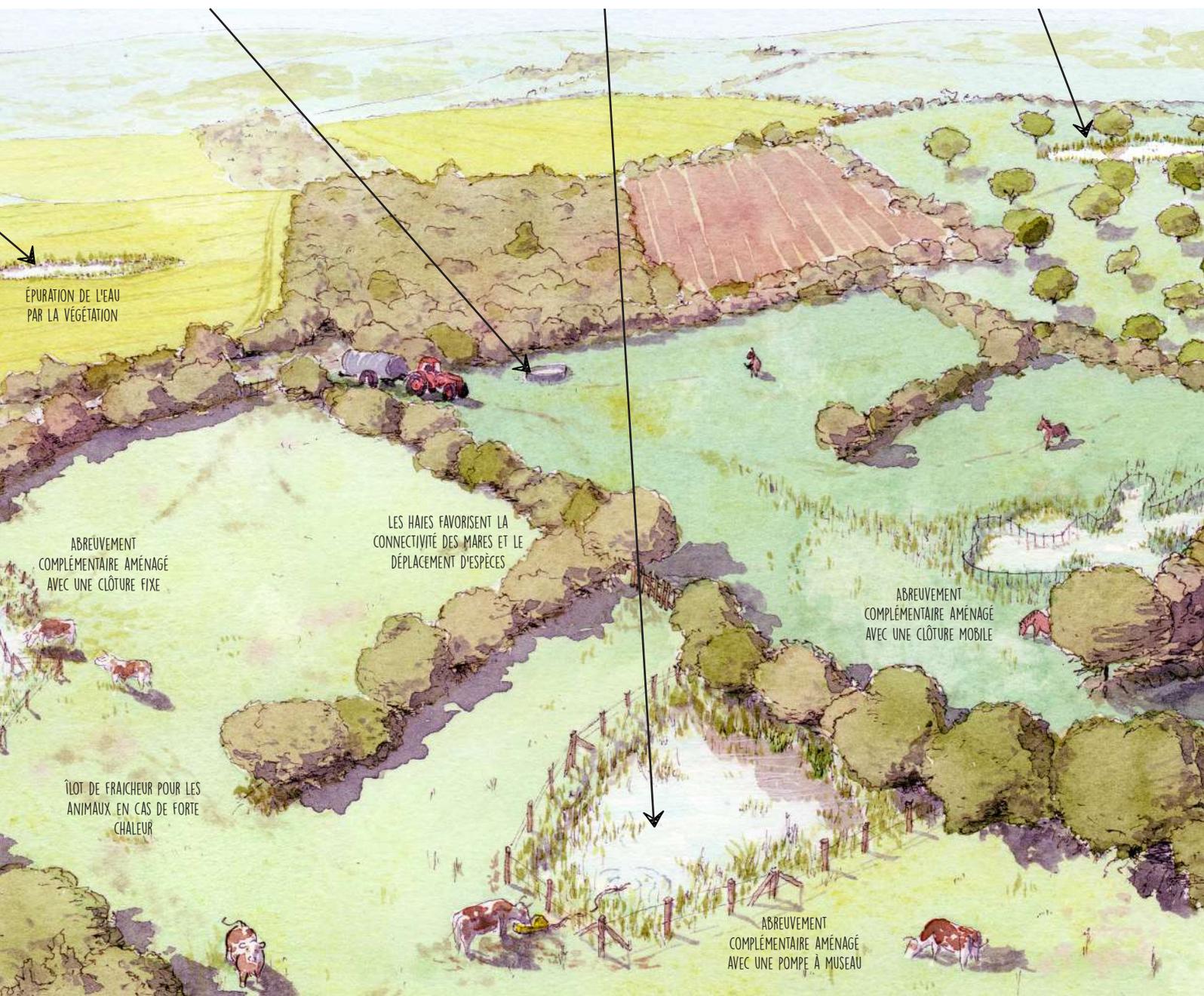
Dans les pâtures, l'aménagement des abords de la mare avec une clôture permet de limiter les risques de :

- ➔ détérioration des berges et ainsi d'accélération du comblement ;
- ➔ eutrophisation des eaux et apparition d'agents pathogènes liées aux animaux piétinant et déféquant dans la mare ;
- ➔ déstabilisation et disparition de la végétation des berges ;
- ➔ accidents pour les animaux ;
- ➔ surpiétinement aux abords du point d'eau principal et sur le trajet de l'extrémité de la parcelle vers le point d'eau.

LA MARE COMME ABREUVEMENT COMPLÉMENTAIRE PERMET UNE ÉCONOMIE D'ADDUCTION D'EAU ET UNE BAISSÉ DES COÛTS LIÉS AU CARBURANT ET AU TEMPS HUMAIN CONSACRÉS AU REMPLISSAGE DE L'ABREUVOIR

EN LIEN AVEC LES FOSSÉS ET LES HAIES, LES MARES RETIENNENT LES EAUX DE RUISSELLEMENT ET LIMITENT LES INONDATIONS DANS LES PARCELLES DE PAR LEUR RÔLE TAMPON

DANS LES VERGERS, LES MARES PERMETTENT DE LUTTER CONTRE LE CARPOCAPSE. EN EFFET, ELLES FAVORISENT LA PRÉSENCE DES MACRO-AUXILIAIRES DE CULTURE COMME LES CHAUVES-SOURIS ET LES MÉSANGES, TRÈS BONNES PRÉDATEURICES DE CE RAVAGEUR



ÉPURATION DE L'EAU  
PAR LA VÉGÉTATION

ABREUVEMENT  
COMPLÉMENTAIRE AMÉNAGÉ  
AVEC UNE CLÔTURE FIXE

ÎLOT DE FRAICHEUR POUR LES  
ANIMAUX EN CAS DE FORTE  
CHALEUR

LES HAIES FAVORISENT LA  
CONNECTIVITÉ DES MARES ET LE  
DÉPLACEMENT D'ESPÈCES

ABREUVEMENT  
COMPLÉMENTAIRE AMÉNAGÉ  
AVEC UNE CLÔTURE MOBILE

ABREUVEMENT  
COMPLÉMENTAIRE AMÉNAGÉ  
AVEC UNE POMPE À MUSEAU

Les aménagements favorables à l'abreuvement complémentaire des animaux dans les mares, adaptés au contexte des prairies pâturées en Normandie, sont présentées dans le tableau ci-dessous. D'autres aménagements peuvent être mis en place tels que la pompe solaire, la pompe éolienne ou l'abreuvoir gravitaire. Toutefois, ces derniers sont plus coûteux et moins adaptés aux modèles agricoles normands.

	CLÔTURE FIXE		CLÔTURE MOBILE
	AVEC EXCLOS	AVEC POMPE À MUSEAU	
<b>PRINCIPE</b>	 <p>Une clôture fixe est positionnée sur le tour de la mare avec un exclos sur 1/4 de la surface de la mare maximum.</p>	 <p>La mare est clôturée dans son intégralité et une pompe à museau est installée. L'animal actionne une pompe mécanique reliée à la mare qui alimente une auge. En moyenne, 0,5L d'eau sont fournis par poussée. Des pompes avec une coupelle existent pour les jeunes veaux.</p>	 <p>Une clôture mobile électrique est installée autour de la mare. Placée au niveau "haut" en hiver, elle peut être reculée selon l'étiage de la mare en été. La clôture suit la sinuosité de la mare.</p>
<b>AVANTAGES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Entretien peu fréquent et durable</li> <li>➔ Facilité d'abreuvement pour le bétail, plusieurs animaux peuvent boire en même temps</li> <li>➔ Mise en place simple</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Pas de contamination de l'eau par les souillures d'animaux</li> <li>➔ Mare entièrement clôturée, aucune dégradation des berges</li> <li>➔ Installation et entretien facile</li> <li>➔ Mobile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Évite l'embroussaillage des abords de la mare</li> <li>➔ Facilité d'abreuvement pour le bétail, plusieurs animaux peuvent boire en même temps</li> <li>➔ Mise en place simple</li> </ul>
<b>INCONVÉNIENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Déjections possibles dans l'eau</li> <li>➔ Nécessité d'avoir au moins une berge en pente douce (&lt;30%)</li> <li>➔ Nécessité de connaître la zone d'étiage de la mare pour ne pas impacter l'ensemble de la mare et pour assurer un abreuvement optimal</li> <li>➔ Nécessité d'entretenir par débroussaillage le pourtour de la mare qui n'est plus pâturé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Période d'adaptation du troupeau nécessaire</li> <li>➔ Nettoyage régulier de la crépine peut être nécessaire</li> <li>➔ Nécessité d'entretenir par débroussaillage le pourtour de la mare, puisqu'il n'est plus pâturé</li> <li>➔ 1 seul animal peut boire à la fois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Déjections possibles dans l'eau</li> <li>➔ Demande fréquente de manutention</li> <li>➔ Besoin d'ajout d'une autre batterie si la mare est au milieu d'un champ</li> <li>➔ Nécessité d'avoir au moins une berge en pente douce (&lt;30%)</li> </ul>
<b>COÛTS</b>	4 fils barbelés + piquets : 20€/m TTC	450/600€ TTC	2 fils + piquets : 3€/m TTC

© Illustration : François Nimal ; Photographies : Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, 2024



PLUS D'INFOS SUR NOTRE PROGRAMME :  
[WWW.PRAMNORMANDIE.FR](http://WWW.PRAMNORMANDIE.FR)

BESOIN D'UN CONSEIL TECHNIQUE ? CONTACTEZ LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE OU L'ÉQUIPE DU PRAM :

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie : [contact@cen-normandie.fr](mailto:contact@cen-normandie.fr) - [www.cen-normandie.fr](http://www.cen-normandie.fr)

L'équipe du PRAM Normandie : [contact@pramnordandie.com](mailto:contact@pramnordandie.com)